## AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

Le premier ministre—Résolu que le parlement, à la veille du soixantième anniversaire de fondation de la puissance du Canada, désire témoigner son appréciation de l'œuvre que les Pères de la Confédération ont accomplie, et exprimer d'une voix unanime sa foi et sa confiance en l'avenir du pays, et à son expansion comme adhérent de la Commonwealth britannique des nations qui

doivent allégeance à Sa Majesté le Roi.

C'est le vœu sincère du parlement que la célébration des noces de diamant, dont on mûrit actuellement les plans, commémore de façon appropriée, et avec enthousiasme, l'œuvre confédérative et l'essor subséquent de la Puissance. Nous espérons que la commémoration apportera une inspiration plus accentuée à la ferveur patriotique de nos populations et permettra de mieux comprendre nos aspirations et notre idéal, afin que d'une rive à l'autre s'affirment plus vigoureusement la mentalité canadienne et, en toutes choses canadiennes, une unité nationale plus profonde.

Le premier ministre—Qu'en conformité des dispositions du Bill No 260, "Loi modifiant la Loi des élections fédérales," adoptée par les deux Chambres du Parlement, M. Jules Castonguay soit désigné comme succeesseur de M. Oliver-Mowat Biggar, comme directeur général des élections.